

Raccord pour profilé de rive de toiture à base de matières biologiques

Fournisseur:

New Circle B.V.

Description:

Raccord d'origine biologique destiné à assembler des profilés de rive de toiture d'origine biologique 60/80 afin de créer une finition de rive stable et continue pour les toitures végétalisées et les toitures à sédum. Ce raccord assure un assemblage précis et invisible entre les profilés.

Description du système:

Le système de bordure de toiture biosourcé de New Circle se compose d'un profilé de bordure biosourcé et des connecteurs biosourcés correspondants décrits ci-dessus. Tous les éléments du système sont fabriqués en PEHD biosourcé et conçus comme un ensemble intégral et circulaire.

L'utilisation exclusive de composants biosourcés permet d'obtenir une finition de bordure cohérente et durable pour le toit végétalisé, sans compromis sur les performances techniques, la durée de vie ou la facilité de mise en œuvre.

Le système est adapté aux toitures végétalisées extensives et aux toitures végétalisées et sert de séparation entre la végétation, le substrat et les zones sans végétation.

Matériel

- HDPE d'origine biologique, fabriqué à partir de matières premières renouvelables.
- Teneur en matières renouvelables: au moins 98%.

Dimensions

- Longueur: 100 mm
- Largeur: 60 / 80 mm
- Hauteur: 60 / 80 mm
- Épaisseur: 2,7 mm

Couleur

- Graphite (RAL 7024)

Poids

- Environ 0,031 kg par pièce

Caractéristiques techniques

- Indéformable
- Résistant aux UV
- Résistant aux intempéries
- Entièrement recyclable
- Durée de vie technique: environ 50 ans

Développement durable

- Émissions de CO₂ : -1,97 kg d'équivalent CO₂ par kg de matériau.

Malgré son faible poids, ce connecteur a un impact positif avéré sur l'environnement.

Traitement

Utiliser ce connecteur pour assembler entre eux des profilés de rive de toiture d'origine biologique. Montage par collage en combinaison avec le profilé de rive de toiture. Aucune fixation mécanique n'est nécessaire.

Directives

Mise en œuvre conforme aux directives en vigueur relatives aux toitures végétalisées et aux prescriptions du fournisseur.